Envoyé en préfecture le 18/02/2026
Reçu en préfecture le 18/02/2026
Publié le
ID : 022-212201990-20260206-20260008-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE PLEUMEUR - GAUTIER

L'an Deux Mille Vingt Six
Le six février à vingt heures
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de
Mr GOURONNEC Pierrick, Maire

DATE DE CONVOCATION	**12 décembre 2025**
NOMBRE DE CONSEILLERS	
EN EXERCICE	15
PRESENTS	12
VOTANTS	12

Etaient présents :
Monsieur GOURONNEC Pierrick, Monsieur RENAUD François, Monsieur LE MOULLEC Frédéric, Monsieur JANVIER Jean-Yves, Monsieur MALLEDAN Pierre-Yvon, Monsieur TERRIEN Yannick, Madame CLENET Véronique, Monsieur LE GUEN François, Monsieur LE ROUZES Benoît, Madame BOURDOISEAU Sindy, Madame LE TIRANT Christine, Madame CARVENNEC Marie-Hélène

Absents excusés :
Madame DIONNOT Valérie

Absents :
Madame NICOLAS Adeline
Madame L'AUBIN Marie-Renée

Formant la majorité des membres en exercice.
Madame CLENET Véronique est nommée secrétaire de séance.

PRÉPARATION DE LA RENTRÉE SCOLAIRE 2026-2027 : DEMANDE DE DÉROGATION SEMAINE DE 4 JOURS

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que le décret N2017-1108 du 27 juin 2017 permet aux communes de solliciter une dérogation afin d'organiser les enseignements sur 4 journées au lieu de 4 journées et demie, dérogation qui avait été obtenue par la commune de Pleumeur-Gautier depuis la rentrée 2017/2018.
La dérogation arrivant à échéance, il convient de procéder au renouvellement de la dérogation, sous réserve de l'avis du Conseil d'École qui se réunira le 31 mars 2026.

Envoyé en préfecture le 18/02/2026
Reçu en préfecture le 18/02/2026
Publié le
ID : 022-212201990-20260206-20260008-DE

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal, décide :

- **D'émettre un avis favorable à l'organisation du temps scolaire sur 4 jours, sous réserve de l'avis du prochain Conseil d'École du 31 mars 2026,**
- **D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter la dérogation auprès de la Direction Académique des services de l'Éducation Nationale,**
- **D'autoriser le Maire, ou son représentant, à signer toute pièce relative à l'application de la présente délibération.**

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus,
Pour copie certifiée conforme et exécutoire,

Le Maire,
Pierrick GOURONNEC

